

# Un nouvel ennemi des fourmis de bois : l'éleveur d'oiseaux

Autor(en): **J.-Cl.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des  
intérêts du Jura**

Band (Jahr): **33 (1962)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824730>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Un nouvel ennemi des fourmis des bois : l'éleveur d'oiseaux

Les fourmis, on le sait, détruisent un grand nombre de chenilles, de larves et d'insectes nuisibles de toutes sortes. En revanche, elles se défendent mal contre certains acariens et staphylins qui vivent en parasites dans leur fourmilière. Elles n'évitent pas toujours le piège de la larve du fourmi-lion ou la langue sucrée du fourmilier. Certains oiseaux enfin cherchent à les dévorer alors que le faisan se régale de leurs œufs et des larves.

Mais un nouvel ennemi s'est dressé dans le vallon de Saint-Imier. Il s'agit, précisons-le, de l'éleveur de petits oiseaux.

Dans le district de Courtelary, on a remarqué que de nombreuses fourmilières avaient été détruites.

Même si, dans les combats avec d'autres fourmis ou avec des ennemis, les sentinelles chargées de donner l'alarme en cas de danger se battent avec un courage étonnant, que peuvent-elles faire face à l'homme muni d'un gourdin qui vient le planter dans leur domaine pour y semer la panique ?

Contrairement à la fourmi rouge que l'on rencontre dans les pâturages, la fourmi des forêts, beaucoup plus grosse, ne pique pas. C'est pourquoi, sans doute, certains rhumatisants n'hésitent pas à plonger leurs membres douloureux dans une fourmilière en espérant que l'acide formique sécrété par les glandes anales de ces hyménoptères leur sera salutaire. Ils ne souffriront pas de piqûres.

Des vandales sévissent-ils dans le vallon de Saint-Imier ? Une enquête a permis d'établir que l'on se trouvait en présence d'éleveurs de petits oiseaux qui recherchaient les œufs et les larves pour nourrir leurs protégés.

Certes, il faut louer les amis des oiseaux. Le travail de patience et d'amour dont ils ont fourni une si belle démonstration à Neuchâtel lors du dernier championnat romand d'ornithologie les honore. Mais on ne suit plus ceux d'entre eux qui, pour satisfaire l'appétit des animaux qu'ils élèvent, vont détruire des fourmilières.

Nous avons pris des renseignements. Ils n'encourent, en fait, aucune punition. Dans le canton de Berne, on n'est pas armé pour les en empêcher. Les fourmis des forêts ne sont pas protégées.

En pourtant on est conscient du rôle utile qu'elles jouent. C'est bien pourquoi, d'ailleurs, on recommande instamment aux bûcherons, lorsqu'ils abattent des arbres, d'éviter qu'ils ne tombent sur des fourmilières. On précise, toutefois, à Berne, que quelque chose se prépare. Cela signifie-t-il que les fourmis seront bientôt protégées ? L'alerte donnée dans le district de Courtelary accélérera peut-être le mouvement. D'ores et déjà, en tout cas, on en appelle au bon sens des éleveurs de petits oiseaux. Qu'ils renoncent à cette pratique. A la veille de l'hiver, par exemple, l'époque où elles sont presque engourdies, la destruction de leur fourmilière vaudrait aux fourmis une mort certaine.

Espérons que cet appel sera entendu. Sans doute, les ornithologues éclairés ne tarderont-ils pas à prendre d'eux-mêmes les mesures qui s'imposent en alertant leurs collègues inconscients.

J.-Cl. D.